

ABONNEMENT

SAUMUR	
En un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —.....	30
Faits divers —.....	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 20 JUILLET

ÉLECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

Scrutin du 31 juillet 1892

A Messieurs les Électeurs du canton de Saumur (Nord-Est)

MES CHERS CONCITOYENS,

En m'envoyant siéger au Conseil général, il y a trois ans, vous m'avez accordé une marque de confiance et un témoignage d'estime dont j'ai été fier et dont je vous suis encore reconnaissant.

Aujourd'hui, je viens vous demander de renouveler le mandat que vous m'avez confié.

En toute occasion je me suis efforcé de me montrer digne de vos suffrages et j'ai eu à cœur de prendre la défense de vos intérêts généraux ou particuliers, suivant en cela les exemples donnés par votre ancien et digne représentant dont vous avez toujours conservé le souvenir.

Préoccupé des charges qui pèsent de plus en plus sur les cultivateurs, je n'ai cessé de solliciter les mesures de nature à remédier au triste état de l'agriculture :

Droits protecteurs sur les produits étrangers ;
Dégrèvement de l'impôt foncier.

Au sein du Conseil général, je me suis attaché aux questions de finances et de contributions : rechercher la répartition la plus équitable de l'impôt, écarter les dépenses inutiles, faire face autant que possible par de sages économies aux dépenses nouvelles reconnues nécessaires, mais allouer toutes les sommes pouvant améliorer la situation des campagnes, tel a toujours été le but poursuivi par moi.

Ma tâche a été facilitée par la confiance dont m'ont honoré mes collègues en me désignant, trois années de suite, comme rapporteur des principales questions financières se rattachant au budget départemental.

Conservateur indépendant, profondément attaché aux idées d'ordre, de liberté, de paix sociale et religieuse, désireux surtout de la prospérité de tous, je vous répète ce que je vous disais en 1889 :

Cultivateurs ! vous me trouverez toujours prêt à soutenir tous vos intérêts ;

Pères de famille ! je saurai toujours prendre la défense de vos droits et de vos libertés.

Albert BRUAS,

Conseiller général sortant,

Docteur en droit, ancien magistrat.

CONSEILLER MUNICIPAL à Brain-sur-Allonne.

AU TONKIN

L'arrivée du *Sydney*, qui apporte le courrier de l'Extrême-Orient, a malheureusement confirmé toutes les craintes que nous pouvions avoir relativement à notre situation au Tonkin.

La pacification n'a jamais existé que dans l'imagination gasconne de M. de Lanessan. La piraterie est plus florissante que jamais, et notre influence reste de moins en moins établie. Voilà ce qui ressort nettement des lettres et surtout des journaux que nous apporte le *Sydney*.

Dimanche matin, M. Guillemet, député, faisait publier par *l'Éclair* une longue lettre que lui adresse un officier retour du Tonkin.

Les termes en sont durs, et pour M. de Lanessan, et pour le gouvernement tout entier.

« Les bandes que l'on déluge de temps en temps de leurs positions, dit le correspondant de M. Guillemet, ne peuvent en effet être ni détruites ni même poursuivies, nous le savons bien ; mais on oublie de nous dire que c'est parce que les effectifs sont trop faibles au Tonkin ; on n'a jamais achevé la conquête du Tonkin, on a préféré mentir en racontant qu'il était pacifié ; on a diminué les effectifs,

retiré les troupes avant que les bandes de pirates soient détruites. »

Ainsi on manque de troupes, nous affirme cet officier qui doit s'y connaître un peu mieux que M. Jules Ferry, lequel s'est bien gardé d'y aller vivre.

Mais cette affirmation est tout à fait curieuse à rapprocher de cet article du *Tonkin*, qui est intitulé : *Au Secours*.

« Il paraît que le Gouverneur général a donné l'ordre d'envoyer 4,500 tirailleurs tonkinois et 1,000 gardes civils subsister dans leurs familles, en congé de trois mois renouvelable. Des nécessités budgétaires impérieuses auraient dicté à M. de Lanessan cette mesure absolument dangereuse en ce moment ; mais il aurait rencontré une opposition formelle chez le général en chef.

« Que va-t-il donc arriver si le général en chef persiste dans son opposition formelle à cette mesure ? C'est bien simple. Le gouverneur donnera l'ordre d'envoyer en congé 2,500 gardes civils au lieu de 1,000... »

« Et voilà ! »
Comme vous le voyez, M. de Lanessan ne se gêne pas !

Quand il veut faire des économies, M. de Lanessan a un moyen bien simple, il licencie les troupes ! Et si l'autorité militaire lui présente de justes observations, il augmente le nombre des soldats partis ainsi en congé, et se frotte voluptueusement les mains, en chantant du bon tour qu'il vient de jouer au général.

Devant une telle anarchie, comment éviter des attentats comme ceux de Bac-Lé ! Les pirates les préparent de longue main, et M. de Lanessan s'y prête avec une inconscience véritablement inqualifiable.

Une solution s'impose, et sans retard : la révocation de M. de Lanessan, et une action énergique contre les pirates, qui en ont un

peu trop pris à leur aise, sous le règne de ce légendaire gouverneur !

Ce même navire apporte la nouvelle que l'île Sangi, située entre les Célèbes et Mindanao, a été détruite par une éruption volcanique ; cette île comptait douze mille habitants.

INFORMATIONS

Le ministre de la justice élabore en ce moment un projet de loi qu'il déposera à la rentrée des Chambres et qui aura pour objet de réaliser la réforme du personnel judiciaire.

Conformément à l'engagement qu'il a pris devant la Commission du budget, M. Ricard supprimera dans son projet une chambre dans les Cours de Grenoble, Agen et Poitiers ; il réduira, d'autre part, d'un certain nombre de sièges les tribunaux de première instance insuffisamment occupés, mais il ne supprimera aucun tribunal d'arrondissement. Par contre, il rétablira un certain nombre de magistrats dans les tribunaux où la loi de 1883 avait opéré trop de suppressions.

M. DE LANESSAN RAPPELÉ

Le bruit du prochain rappel du gouverneur général de l'Indo-Chine prend une grande consistance. Il paraît que l'administration de M. de Lanessan est loin d'avoir amélioré le budget colonial ; et, d'autre part, l'œuvre de pacification marche tellement à rebours que les excursions dans la campagne deviennent de plus en plus dangereuses.

LE PROCÈS WILSON

On nous assure que le Président de la République était absolument opposé aux poursuites contre M. Wilson, et qu'il n'a pas complimenté M. Ricard sur l'issue de ce procès ridicule.

Feuilleton de l'Écho Saumurois

LE CRIME DES BRUYÈRES

PAR JEAN RIVAL

Le jeune homme s'entretenait avec M. Fournier et sa femme qui rivalisaient d'amabilité envers lui ; ils s'informaient avec sollicitude de la santé de sa mère et promettaient d'aller la voir chaque jour pendant l'absence de Maurice.

— Nous serons si désireux d'avoir de vos nouvelles, ajoutait madame Fournier avec attendrissement. Pourvu que vous ne soyez pas blessé ! Ah ! nous prions pour vous tous les jours, n'est-ce pas, Claire ?

— Oui, nous prions pour vous, répondit gravement la jeune fille.

Et de nouveau ses yeux, qui cherchaient à éviter ceux de Maurice, rencontrèrent ceux de Frédéric, toujours sombres.

Se tenant à l'écart, il serrait nerveusement ses poings en regardant le comte à qui M. et Mme Fournier parlaient avec une tendresse mêlée de déférence, et dans son cœur toujours plein de rage et d'envie, Vatin sentait bouillonner une sourde colère.

— Oui, pensait-il, on l'encourage, lui, on lui fait des avances, on l'attire, parce qu'il est riche et titré. Il n'aurait qu'un mot à dire, et leur fille serait à lui. On ne lui demanderait pas s'il l'aime ou si elle l'aime... Mais comment ne l'aimerait-elle pas puisqu'il est riche ! On n'a d'yeux que pour lui. On ne s'aperçoit même pas de ma présence. Pourquoi aurait-on une bonne parole pour moi ? Qui suis-je, en effet ? Un misérable intendant, un pauvre diable, quelque chose de moins que rien ! Est-ce que ça compte, Vatin ?

Il fit un mouvement de rage.

— Pourtant je l'adore, moi, cette Claire qui me dédaigne ! Elle est la seule personne au monde que j'aie jamais aimée ; je lui ai voué toute l'affection que j'ai refusé aux autres. Sans elle, j'aurais pu croire que j'étais né sans cœur... A-t-il jamais battu pour une autre qu'elle ?... Mais qui s'inquiète de cela ? Si M. le comte la veut pour femme, il l'aura, il est le maître... Oui, il l'aura... à moins que je ne veuille pas, moi !

Sa jalousie l'avenglait. Il ne remarquait pas que Claire l'observait depuis un instant.

Mais bientôt, comme Maurice recommençait à parler de son départ et du bonheur qu'il

éprouvait à servir son pays, un long frisson lui courut de la nuque aux talons et elle s'écria, d'une voix singulièrement altérée et frémissante :

— Oh ! la guerre ! l'horrible guerre ! qui prend aux femmes les pères, les fils, les maris, tous les êtres chers, et qui les condamne à les laisser partir et à les attendre sans savoir s'ils reviendront jamais !

— C'est vrai, répondit Maurice, ma pauvre mère va connaître une fois encore ces terribles anxiétés. Autrefois, c'était mon père qu'elle attendait ainsi. Hélas ! il n'est pas revenu. Reviendrai-je, moi ? Je ne sais... Mais quelque soit le sort qui m'est réservé, je l'accepte. Qu'est-ce que la vie d'un homme, en présence du danger qui menace la patrie ! Je serai fier de mourir au champ d'honneur, comme mon père.

— Mourir ! s'écria madame Fournier, qui parle de mourir ! Espérons que vous sortirez sain et sauf de tous les périls que vous allez courir. Vous nous reviendrez vivant et couvert de gloire.

Les yeux de Maurice brillèrent. La gloire ! c'était son rêve le plus cher !

Il se leva pour prendre congé. Frédéric

aussi s'approcha, mais, au moment de sortir, le comte, se ravisant, s'écria :

— J'allais oublier, monsieur Fournier... Je voulais vous prier de vous occuper en mon absence de ces prés que j'ai vendus. Nous en parlions hier encore, Frédéric et moi ; l'affaire n'est pas terminée et je ne voudrais pas en donner le souci à ma mère. Si vous voulez bien vous charger du soin de la régler, je vous apporterai ce soir les pièces nécessaires.

— Sans doute, sans doute, mon cher comte, c'est mon ancien métier, tout cela. Je croirai que je suis encore notaire, ajouta-t-il avec un gros rire.

— Alors, dit sa femme en souriant aimablement, nous ne vous disons encore qu'au revoir, puisque vous reviendrez. Adieu, monsieur Vatin, je souhaite aussi qu'il ne vous arrive rien de fâcheux.

Frédéric s'inclina sans mot dire. De son côté, Maurice tendit la main à Claire qui la prit, en proie à une poignante émotion. Vivement, elle se détourna pour essuyer une larme, et sortit furtivement de la chambre.

Quand les deux jeunes gens se furent éloignés, madame Fournier lança un regard de triomphe à son mari :

Le ministre de la justice aurait reçu d'ailleurs les félicitations ironiques de plusieurs de ses collègues.

CENTENAIRE NIÇOIS

On mande de Nice, 19 juillet :

« Le Conseil municipal a décidé de célébrer, le 4 novembre 1892, le centenaire de la première réunion de Nice à la France. Des fêtes seront organisées à cette occasion.

Le gouvernement français a décidé d'envoyer un navire de guerre à Huelva (golfe de Cadix) pour représenter le pavillon français aux fêtes qui seront données dans ce port à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

INCIDENT HAÏTIEN CLOS

Le *Gaulois* dit que le ministre d'Haïti déclare qu'il a reçu une lettre de M. Ribot lui donnant entière satisfaction au sujet de l'incident Cruppi.

INONDATIONS

On écrit de Valence :

« L'arrondissement de Montélimar vient d'être très éprouvé par les inondations occasionnées par de grandes chutes d'eau dans les montagnes du Jura.

« A Montélimar même, la rivière du Roubion a envahi les bas quartiers et les faubourgs du Fust et de l'Espoulette ; l'eau est montée jusqu'au sommet des digues et si celles-ci n'avaient heureusement résisté, la ville entière aurait été submergée.

« Le sauvetage des personnes menacées a pu être opéré à l'aide d'embarcations et grâce au dévouement des habitants, des pompiers et des gendarmes.

« A Châteauneuf, du Rhône, les eaux de la rivière la Riaille ont emporté le pont du chemin de grande communication. Sur le territoire de la commune, de nombreux bestiaux ont péri et les récoltes de blé ont été saccagées. »

LA CATASTROPHE DE SAINT-GERVAIS

Les travaux de déblaiement se poursuivent toujours activement, mais les pluies continues ont multiplié les difficultés.

M. Vignot, commandant le 4^e bataillon du 30^e de ligne, en garnison à Annecy, est arrivé à midi ; il a décidé, par mesure de précaution, que les troupes cantonnées au Fayet prendraient leurs quartiers au village de Saint-Gervais, la solidité des bâtiments du Fayet n'étant pas démontrée.

D'ailleurs, la troupe continuera à travailler au chantier du Fayet. M. Vignot s'est rendu avec les officiers au Bionnay pour inspecter les travaux déjà faits et organiser les travaux à faire.

— As-tu compris ? lui dit-elle à mi-voix. Le comte reviendra ce soir.

— Mais oui, pour m'apporter ses actes.

— Grand naïf ! tu crois ça ! Allons donc ! c'est un prétexte. Il n'a pu se dispenser ce matin de nous amener Frédéric, pour prendre congé de nous ; mais sa présence le gênait, c'était visible. Ce soir, il sera seul, et alors...

— Alors ?

— Il nous demandera la main de Claire, donc !

M. Fournier eut un haut-le-corps.

— Au moment de partir pour la guerre ! tu es folle !

— Je sais ce que je dis, reprit la romanesque Mme Fournier. Il l'aime, et s'il emporte la certitude qu'il est aimé, ce sera pour lui le meilleur des viatiques. Je suis certaine qu'il voudra, avant de partir, savoir à quoi s'en tenir sur les sentiments de Claire. C'est tout ce qu'il y a de plus naturel. Une fois leurs promesses échangées, il pourra lui écrire, recevoir de ses lettres, en un mot, continuer sa cour par correspondance.

— Ah ! par exemple, je ne permettrai pas cela ! fit vivement l'ancien notaire.

— Je le permettrai, moi ! riposta son épouse.

Le volume des eaux venant de Bionnassay a triplé en vingt-quatre heures, par suite des pluies abondantes, tombées ces jours derniers. La passerelle établie par l'administration menace d'être emportée.

On espère cependant que le mauvais temps va cesser.

La collection des photographies de tous les cadavres retrouvés ainsi que les procès-verbaux de la gendarmerie donnant le signalement des victimes sont déposés à la mairie de Saint-Gervais.

Le nombre des cadavres retrouvés actuellement est de 120, il reste à découvrir une vingtaine de corps.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

MANŒUVRES DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Le général Massiet exerce depuis quelque temps les officiers et la troupe de l'École de Cavalerie au passage des rivières.

Il y a peu de jours, ce passage se faisait sur le Thouet, en face le Breil ; maintenant, les exercices se font à Munet.

INSPECTION DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Le général Loizillon, dont nous avons annoncé la prochaine arrivée à Saumur, est attendu après-demain vendredi.

Elections départementales

Nous avons les meilleures nouvelles des élections de tout notre arrondissement. Partout les candidats nouveaux sont considérés comme des ambitieux qui ne rêvent que gloire et honneurs et laisseraient bien tranquilles plus tard les électeurs qui leur auraient donné leurs suffrages.

Mais les populations en ont assez des promesses des nouveaux venus. Elles continueront à accorder leur confiance à ceux qu'elles ont vu à l'œuvre et qui ont donné des gages de leur expérience des affaires publiques et de leur dévouement à défendre les intérêts privés pour lesquels on ne les trouve jamais indifférents.

CANDIDAT MALGRÉ LUI

Le *Courrier de Saumur* revient longuement sur M. Pottier. Négligeons les digressions, continuons à rectifier.

Nous n'avons pas, comme le prétend le *Courrier*, éreinté M. Pottier. Au contraire, nous avons constaté « qu'il s'était mêlé à l'Exposition de Saumur avec zèle et dévouement. » Mais nous pensions — nous pensons encore — que ce n'est pas là un titre suffisant pour chercher à supplanter au Conseil général un

Il ferait beau voir que les obstacles viennent de toi ! Crois-tu que les comtes se présenteront par douzaines pour demander la main de ta fille ! Et ce n'est pas un décafé, celui-là ; il n'a pas besoin de notre fortune pour redorer son blason. S'il épouse Claire, c'est qu'il l'aime !

Pendant ce temps, Maurice s'acheminait vers le château. Frédéric l'avait quitté, prétextant une course à faire au village, et le comte marchait lentement, suivant sa rêverie.

Lui aussi pensait à ce mariage, mais il était bien loin d'avoir à cet égard les sentiments que lui prêtait madame Fournier.

C'était Mme de Saint-André qui, trouvant Claire gentille et bien élevée, avait eu l'idée de la proposer pour femme à son fils. Bien que Maurice fût fort jeune, elle avait le désir de le voir établi auprès d'elle. Elle ne se dissimulait pas qu'elle lui conseillait de faire une mésalliance ; mais elle n'avait pas de préjugés nobiliaires ; ce qu'elle voulait avant tout, c'était le bonheur de Maurice, et elle pensait que Claire le rendrait heureux. Il y avait bien les parents dont le manque d'éducation blessait ses instincts de patricienne, mais on ne pouvait trouver tous les avantages réunis.

Maurice avait écouté sans mot dire les argu-

ments de sa mère. A vrai dire, ce projet lui souriait médiocrement, mais n'ayant aucune raison d'y opposer un refus net, et ne voulant point contrarier sa mère, il s'était borné à répondre qu'on avait le temps d'y songer.

Et maintenant que son départ le forçait d'ajourner indéfiniment ce mariage, il éprouvait un véritable soulagement, car il n'était pas dupe de la petite comédie que jouait Mme Fournier pour l'attirer chez elle, dans l'espoir qu'il finirait par s'éprendre des beaux yeux de sa fille.

La comtesse, de son côté, avait dans le même but insensiblement resserré ses relations d'amitié avec ses voisins, aussi parlait-on dans tout le pays des fiançailles prochaines de Maurice et de Claire, comme si elles avaient été arrêtées déjà.

A la nouvelle de cette union probable, Frédéric avait été mordu au cœur par la jalousie. Avec son outrecuidance habituelle et ses instincts d'ambitieux, il avait ardemment convoité ce beau parti. D'ailleurs, il ressentait pour Claire une de ces passions sourdes et violentes qui sont le fait des natures froides d'apparence, et puis la fortune de cette héritière était propre à exciter ses rapaces appétits.

Le Conseil général est une assemblée avant tout d'affaires. M. Bruas ne s'y occupe que d'affaires, jamais de politique. C'est pour cela que nous estimons qu'il y est fort bien à sa place. Des opinions politiques, fussent-elles celles de M. Pottier, ne suffisent pas pour régler un budget, pour épargner des impôts aux contribuables.

Quant à cette légende des électeurs venant chercher M. Pottier, lui faisant violence, le *Courrier* aura beau la soutenir, il ne la rendra pas vraisemblable.

Comment accorder l'horreur de la réclame qu'il prête à son candidat avec le « Vive M. Pottier ! » qui servait de bouquet au feu d'artifice tiré à l'Exposition de Saumur, sous la direction de M. Pottier lui-même ?

A qui faire prendre pour du désintéressement politique l'acharnement mis par M. Pottier à combattre l'élection du concurrent qui l'avait emporté sur lui, acharnement tel qu'il a soutenu devant le Conseil d'Etat une protestation signée par des gens qui n'étaient même pas électeurs dans le canton ?

Que le *Courrier* prône M. Pottier, candidat, soit ! mais qu'il ne le présente pas comme candidat malgré lui. — H. L.

(Journal de Maine-et-Loire.)

MÉRITE AGRICOLE

Nous sommes heureux d'apprendre que M. de Place, capitaine-commandant au 1^{er} cuirassiers, vient d'être nommé chevalier du Mérite agricole.

M. le capitaine de Place, qui s'est fait remarquer par de nombreuses inventions scientifiques et militaires, doit ce nouveau titre à une étude sur la chirurgie vétérinaire.

CONSEIL DE PRÉFECTURE

Levée du chemin de fer de Saumur à Nantes. — M. Michel, entrepreneur de travaux publics à Charras (Cher), demandait à l'Etat une indemnité de 144,000 fr. environ, pour ses travaux de consolidation de la levée du chemin de fer de Tours à Nantes, en aval de Saumur.

Cette affaire, venue à l'audience du 30 juillet 1891, a fait l'objet d'une expertise contradictoire à la suite de laquelle les experts ont proposé d'allouer au réclamant une somme de 25,083 fr. 62.

Conformément à ce rapport, le Conseil a condamné l'Etat à payer à M. Michel une somme de 25,083 fr. 62 avec les intérêts.

Les dépens ont été remis à la charge de l'Etat.

SAINT-CLÉMENT-DES-LEVÉES. — Samedi matin, le sieur Corbineau, passeur du bac de Saint-

Clément a Trèves-Cunault, a été trouvé mort dans son lit. Un médecin des Rosiers a constaté qu'il avait succombé à une attaque d'apoplexie.

LES GRANDES MANŒUVRES DU 9^e CORPS

Voici quelques renseignements sur les grandes manœuvres du 9^e corps, renseignements que nous donnons sous réserves, ne les tenant point d'une source officielle, dit le *Patriote* :

Le 135^e régiment quitterait Angers le 30 août. La concentration des troupes s'effectuerait à Loudun.

La grande revue, qui avait été primitivement fixée au 17 septembre, serait avancée d'un jour et aurait lieu aux environs de Montmorillon. Il est probable que les troupes, et notamment le 135^e, reviendront par voie ferrée, afin d'être rentrés dans leurs garnisons respectives pour la fête du 22 septembre.

LES MANŒUVRES DE BRIGADE DU 135^e ET DU 77^e

Nous avons parlé, hier, des manœuvres de brigade qui seront prochainement exécutées par les 135^e et 77^e régiments d'infanterie aux environs de Chemillé. On nous assure que ces manœuvres auront lieu les 5, 6 et 7 août.

DEUX GROSSES AFFAIRES POUR LES PROCHAINES ASSISES

Nous croyons savoir que le parricide d'Ingrandes, le jeune Terrien, passera devant les prochaines assises de Maine-et-Loire. On nous dit que la femme de Baugé qui, il y a plusieurs mois, a tué ses trois enfants, comparaitra aussi devant les prochaines assises.

Ajoutons qu'il est probable que la session durera plus d'une semaine.

LES DÉSERTEURS DU 135^e

Nous avons signalé, dit le *Patriote*, les quatre cas de désertion qui se sont produits dans le courant de l'année au 135^e régiment d'infanterie.

Du dernier militaire qui a disparu et qui a nom Dupré, on n'a jamais entendu parler. On ne sait pas du tout ce qu'il est devenu. S'est-il noyé ? A-t-il tout bonnement mis la frontière entre lui et les gendarmes ? C'est ce que, jusqu'à présent, ignore complètement l'autorité militaire.

Quant aux trois autres fantassins qui avaient quitté ensemble la caserne, il paraît qu'on aurait reçu de leurs nouvelles. Ils auraient adressé à leur ancien capitaine des lettres quelque peu salées et qui portaient le cachet d'un bureau de poste de Belgique.

UN AMUSEMENT ABSURDE

Une bande de quatre ou cinq enfants, d'une douzaine d'années, se sont divertis, dans la soirée de vendredi dernier, à jeter de la boue

Les domestiques du château avaient, on ne sait comment, deviné cet amour, et, heureux de se venger de l'intendant dont ils subissaient les dédains outrageants et le tyrannique orgueil, ils s'étaient empressés de le clabauder partout. Les visées de Frédéric étaient devenues pour tout le monde un sujet de moquerie, et, pour ainsi dire, la fable du village.

Maurice était seul à ignorer qu'il eût un rival ; il ne soupçonnait pas davantage la haïneuse jalousie qu'éprouvait à son égard son frère de lait.

Tout le reste de la journée, le jeune comte fut occupé à mettre ordre à ses affaires et à terminer ses visites. Ce n'est que le soir, après neuf heures, qu'il eut le loisir de retourner chez M. Fournier. Il remit à l'ex-notaire les actes de propriété dont il lui avait parlé, lui donna longuement tous les détails concernant la vente de ses prés.

Madame Fournier, assise dans un fauteuil, l'observait du coin de l'œil, s'étonnant de sa lenteur à entamer le chapitre qu'elle attendait et lui adressait de temps à autre un petit sourire d'encouragement, auquel Maurice, tout entier à ses explications, ne prenait point garde.

et des pierres sur la machine d'un train qui passait sous le pont de Montplaisir, entre la Maître-Ecole et Ecoiffant (près Angers). On est sur la trace des délinquants. Ces jets de pierres constituent une entrave à la marche des trains et les coupables s'exposent à des poursuites judiciaires. Les parents sont civilement responsables. Les personnes qui ont autorité sur les enfants ne sauraient donc trop les mettre en garde contre de tels amusements. (Patriote.)

LACHERS DE PIGEONS

La Société Colombophile d'Angers se prépare avec ardeur au concours qui aura lieu, le 21 août, à Jonzac.

Chaque dimanche, elle organise un lâcher de pigeons à des distances de plus en plus éloignées d'Angers. C'est ainsi que dimanche, 250 de ces voyageurs étaient mis en liberté à Thouarcé. Dimanche prochain, 400 seront lâchés à Vihiers; ce qui donnera lieu à une fête locale.

Ensuite, les expériences seront faites en dehors de notre département, toujours en se rapprochant de Jonzac.

LA MUNICIPALITÉ DE MONTMORILLON CHEZ M. CARNOT

Le maire et les adjoints de la ville de Montmorillon (Vienne) ont été présentés, lundi matin, au Président de la République par M. Demarçay, député de la circonscription, et par le préfet de la Vienne.

Ils ont invité le Président de la République à assister à la réception que la municipalité organise à l'issue des grandes manœuvres qui seront exécutées, en septembre, par les corps d'armée de Tours et de Limoges et dont Montmorillon sera le centre.

Il est probable que le Président de la République se rendra à l'invitation qui lui est adressée; il ira à Montmorillon après avoir passé la revue des deux corps d'armée, qui aura lieu à quelques kilomètres de Montmorillon.

La délégation s'est ensuite rendue chez M. Loubet, président du conseil, et chez le ministre de la guerre, et leur a adressé une invitation analogue.

LES VOYAGES DE M. CARNOT

D'après un de nos confrères, M. Carnot partira demain jeudi pour Fontainebleau, où il passera ses vacances. Lundi, il a accepté l'invitation qui lui a été faite à l'Élysée par la municipalité de Montmorillon. C'est près de cette ville de la Vienne qu'auront lieu en septembre les grandes manœuvres des corps d'armée de Tours et de Limoges. Après ces manœuvres et la revue qui les terminera, le Président de la République ira à Montmorillon, ainsi que le président du conseil et le ministre de la guerre également invités.

Enfin il se leva, remercia chaudement son voisin, et, prenant congé de ses hôtes, les chargea, d'une voix très calme, de présenter ses hommages à Claire que l'on disait souffrante; puis il s'en alla, laissant madame Fournier tellement stupéfiée de cette retraite, qu'elle en oublia de lui dire adieu.

Le notaire accompagna le jeune homme jusqu'à la grille, lui serra la main et rentra dans la maison au moment où dix heures sonnaient. En voyant revenir son mari avec son même visage placide, madame Fournier passa de l'ahurissement à une colère terrible.

— Il ne t'a rien dit non plus? demanda-t-elle.

— Mais non, que devait-il me dire?

— Comment! ce qu'il devait te dire! Voilà un garçon qui fait la cour à notre fille depuis des semaines et des mois; sa mère, à toute occasion, me décoche des sourires d'intelligence ou m'adresse des allusions transparentes; ils sont toujours fourrés chez nous, et il attend indéfiniment pour faire sa demande. Aujourd'hui une occasion exceptionnelle se présente; ce matin, il nous fait entendre qu'il reviendra ce soir, comme s'il voulait se déclarer. Il revient, comme il l'avait promis, et le voilà qui

TOURS. — Les victimes de Saint-Gervais. — Une triste nouvelle est arrivée hier à Tours.

M. Jules Bienvenu, dont la femme a péri dans la catastrophe de Saint-Gervais, et qui avait été grièvement blessé, vient de succomber à son tour à l'hôtel des Messageries, à Saint-Gervais, où il était en traitement.

Ce nouveau malheur met en deuil une des familles les plus honorables et les plus estimées, et sera vivement sentie à Tours et à Châteaurenault où le défunt possédait une importante tannerie.

M. Jules Bienvenu s'était acquis l'estime générale. Aux dernières élections du Conseil d'arrondissement, ses concitoyens l'avaient spontanément élu, sans même que M. Bienvenu eût fait acte de candidature.

La nouvelle de la mort tragique de sa femme avait provoqué, dans tout le département, un élan de vives sympathies.

CONCOURS DE TIR A TOURS

Un grand concours de tir, organisé par la société mixte de tir du 70^e territorial, vient de s'ouvrir, sous les auspices de la municipalité.

Comme pour les concours agricole, colombophile, vélocipédique, gymnastique, musical, etc., l'administration municipale a grandement fait les choses; elle a voté une somme de 6,000 fr. à distribuer en prix aux lauréats.

Le concours durera jusqu'au 28 août. L'affluence des tireurs est déjà considérable et chaque jour les organisateurs reçoivent de nouvelles adhésions. Toute personne appartenant à un titre quelconque à l'armée, est admise à concourir. Des cibles spéciales sont attribuées à l'active, à la réserve et à la territoriale.

LE PRIX DES ANIMAUX DE BOUCHERIE A POITIERS

Voici le prix par kilogramme de la viande, d'après les cours qui se sont établis à la foire du 12 juillet, à Poitiers:

Du 3 au 9 juillet, l'abattoir de Poitiers a mis à mort: 42 bœufs, 32 vaches, 186 veaux, 164 moutons et 62 porcs.

Les différentes sortes de viandes ont été vendues prix du kil. net, — nous suivons l'ordre: 1,30; 1,10; 0,80; 1,70 et 1 franc.

Ces prix sont ceux figurant à la « Mercuriale » municipale.

Etat civil de la ville de Saumur

DÉCÈS

Le 19 juillet. — Zoé Champrobert, épouse de René Moulière, 53 ans, blanchisseuse, rue de la Visitation.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 19 juillet 1892.

Après un début faible le marché reste plus ferme, bien que les transactions aient perdu de

emploi toute sa visite à parler de ses prés! Non, ça passe les bornes! Es-tu son homme d'affaires, à la fin?

— Allons, Caroline, ne nous fâchons pas! interrompit le notaire d'un ton conciliant. Je t'ai déjà fait observer que le moment serait mal choisi pour une demande en mariage, quand on va se faire tuer demain peut-être.

— Alors pourquoi nous a-t-il fait entendre qu'il reviendrait ce soir?

— Mais tu sais bien, ses prés...

— Il s'est moqué de nous, tout simplement. Ah! elle me revaudra ça, la comtesse! Nous sommes de trop petites gens pour ce grand seigneur! Il croit qu'il peut s'amuser avec notre fille tant qu'il lui plaira! Nous verrons bien lequel sera marié le premier, de Claire ou de lui!

M. Fournier essayait vainement d'arrêter ce flot d'invectives. Sa femme passa une bonne partie de la nuit à se demander ce qu'elle pourrait faire qui fût bien désagréable à la comtesse. Elle se promettait de commencer dès le lendemain une de ces guerres à coups d'épingles où excellent les femmes méchantes.

(A suivre.)

leur animation depuis le 1^{er} juillet. Le 3 0/0 est à 98.47 et le 4 1/2 à 106.15.

La Rente Italienne se maintient ferme à 90.25. L'Extérieure cote 60 7/8. Le nouveau Russe est à 77.85 et l'Orient à 65.85.

L'action de la Banque de France est en progrès à 4.225. Le Crédit Foncier varie de 1.090 à 1.093. Nous devons rappeler que les obligations communales des emprunts 3 0/0 1860-1875 et 4 0/0 1881-1886 à convertir, pourront être échangées jusqu'au 21 juillet courant, dernier délai, contre des obligations de l'émission en cours. Dans cet échange les obligations nouvelles seront délivrées au prix de 495 fr. et les obligations anciennes seront comptées au pair augmenté des intérêts en cours jusqu'au 1^{er} juillet 1892, date de la jouissance des nouveaux titres, sauf déduction des impôts. Les demandes de conversion doivent être faites au plus tard le 21 juillet.

La Société Générale conserve au comptant le cours de 465 et celui de 466.25 à terme. Le Crédit Lyonnais reste en bonne tendance à 783.

Les Chemins Economiques cotent 416.50. Informations financières. — Les demandes en Parts Fulmine sur le marché ont fait monter ce titre à 30 fr., cours que nous avons prévu. La société reçoit de partout des demandes d'explosifs qui atteignent les rapides progrès de son développement industriel. La fabrique de Cugny est sur le point d'envoyer au Danube le premier chargement important destiné au dérochement des Portes de Fer. En dehors des bonnes nouvelles communiquées déjà, nous croyons savoir qu'il y en a une qui ne peut que stimuler les achats d'une manière considérable.

FAITS DIVERS

Le ballon « Jupiter »

Voici quelques renseignements fournis par les aéronautes sur leur périlleuse ascension:

Dès son départ du Casino du Havre, le ballon fut poussé par un vent violent dans la direction du cap de la Hève.

Il n'y avait pas, à bord du *Jupiter*, de guide-rope, ni de grelin spécial pour l'amarrage du cône-ancre. Cet instrument dut être attaché à l'extrémité de la corde à 80 mètres, qui avait servi à soutenir le feu d'artifice. Mais cette corde était loin d'avoir une solidité suffisante pour résister à une mer grosse et à un vent violent. Le *Jupiter* se mit en tirage et exerça une traction si violente sur le cône-ancre qui ralentissait sa route, que l'amarre rompit; alors le ballon bondit et les aéronautes lancèrent une fusée rouge, annonçant la situation désespérée dans laquelle ils se trouvaient.

A minuit, les marins de l'*Hélène-Charles-Henriette* ont aperçu le *Jupiter* au nord-ouest du cap de la Hève, mais ils furent empêchés par la tempête de porter secours aux aéroliers.

A ce moment, par suite de la condensation du gaz, le ballon redescendit et la nacelle prit contact avec les flots.

La nacelle trainait dans l'eau, et les aéronautes ont dû accomplir des miracles pour se maintenir en équilibre.

Cent fois, ils se sont crus submergés, engloutis à tout jamais.

Trempés et ruisselants, ils s'accrochaient désespérément aux cordages, ayant jeté tout leur lest, mais ne pouvant reprendre leur essor dans l'atmosphère.

Les aéronautes étaient à demi morts de fatigue quand le jour se leva.

Tout à coup M. Besançon poussa un cri de joie, il venait d'apercevoir la mâture d'un navire.

Inutile d'ajouter que les aéronautes redoublèrent leurs signaux de détresse et quelques minutes après ils étaient recueillis à bord du navire allemand la *Germania*.

POUR VOIR LA REINE VICTORIA

Une négresse de soixante-seize ans, Martha-Anne Rix, vient d'arriver à Liverpool, venant de Monrovia, capitale de la République africaine de Libéria, uniquement pour voir la reine Victoria. « La reine, notre mère », dit-elle. Elle a brodé une courte-pointe de soie qu'elle compte lui remettre en présent.

Cette vénération pour la reine d'Angleterre est assez curieuse chez une ancienne esclave née sur le territoire de la République des

Etats-Unis d'Amérique, rachetée par son père et emmenée par lui dans cette petite colonie de nègres affranchis, fondée en 1822, sur la côte occidentale d'Afrique, et érigée en République indépendante en 1847.

Elle n'espère pas parler à la reine, mais seulement la voir, lui remettre son présent et se prosterner. Elle a économisé pendant 50 ans pour faire ce voyage.

Dernières Nouvelles

Paris, 20 juillet, 12 h. 32 soir.

EXECUTION DE COMMUNAL

Un télégramme de Rennes annonce que l'assassin Communal a été exécuté ce matin.

Il est mort assez courageusement. Pendant qu'il entendait la messe, Communal fut pris d'un tremblement nerveux, et arriva pâle et défait devant la guillotine, répétant constamment: « Mon Dieu, mon Dieu. »

Une foule considérable assistait à l'exécution. Aucun incident ne s'y est produit.

Après un simulacre d'inhumation, le corps du supplicié a été livré à l'amphithéâtre.

Deibler est ensuite parti à Caen pour exécuter l'assassin Tardieu, dont le pourvoi avait été rejeté.

On mande de Sofia que la Cour martiale, après dix heures de délibération, a rendu un arrêt dans l'affaire de l'assassinat du ministre Belcheff.

Quatre condamnations à mort ont été prononcées. Karaveloff a été condamné à cinq ans de prison. HAVAS.

Marché de Saumur du Samedi 16 Juillet

Froment-commerce, l'hectolitre	18 25	Bœuf ou vache, le kil.	1 60
id. halle (moyenne)	17 80	Veau	1 60
Méteil	14 25	Mouton	2 40
Seigle	10 70	Porc	1 60
Orge	8 65	Poulets la couple	3 50
Avoine	8 50	Dindonneaux	11 —
Sarrasin	12 —	Canards	4 —
Haricots blancs	22 —	Oies	8 —
Haricots rouges	20 —	Beurre le kilog.	2 40
Fèves	—	Œufs la douzaine	— 90
Noix	14 —	Foin, la charrette de 780 kilog.	100 —
Châtaignes	—	Luzeine	100 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	37 —
Son	13 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Pommes de terre, la barrique	10 —	Chauvre 1 ^{re} qualité les 52 kilog.	500 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	55 —	id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	—
id. 2 ^e id. Of. 33 33	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 3 ^e id. Of. 31 88	—	Charbon de terre	4 50

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE SAUMUR

19, Rue du Marché-Noir,

Reçoit, dès maintenant, sans frais, les souscriptions et les conversions des Obligations Communales.

M. Pradeau, Pharmacie Centrale, rue de la Tonnelle, 27, à Saumur, vient de s'assurer le dépôt unique, pour la région, des:

PILULES MARTIALES

De CH. VAIDY

Pharmacien à Trentemoult (Loire-Inférieure).

Ce ferrugineux est sans conteste celui qui guérit, de la façon la plus prompte et la plus radicale, les affections du sang, telles que:

Anémie, Chlorose, Eczéma.

20 années de succès toujours croissants ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux le plus populaire qu'il y ait.

N. B. En cas de constipation, employer en même temps les Pilules Purgatives de Ch. Vaidy.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

P. ANDRIEU

EAU DE VIE BLANCHE

Pour Fruits

Préparation spéciale faite avec des Alcools de première qualité.

Marmande 42 degrés... 1.50 le litre

Montpellier 45 — ... 1.75 —

Armagnac 50 — ... 2.00 —

Verre compris.

Par quantité de 6 litres:

Bonification de 10 c. par litre.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

INTERDICTION

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le seize juillet mil huit cent quatre-vingt-douze,

Il appert que :

M. Louis-Jean Roulleau, célibataire majeur, sans profession, domicilié de droit à la Gennevraye, commune de Gennes, actuellement retenu à l'hospice des Récollets, à Doué-la-Fontaine,

A été déclaré interdit de l'administration de sa personne et de ses biens.

Pour extrait rédigé par l'avoué soussigné.

Saumur, le dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-douze.

V. LE RAY.

Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, 12, rue du Marché-Noir.

INTERDICTION

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le seize juillet mil huit cent quatre-vingt-douze,

Il appert que :

M^{lle} Marie-Louise Roulleau, célibataire majeure, sans profession, domiciliée de droit à la Gennevraye, commune de Gennes, actuellement retenue à l'hospice des Récollets, à Doué-la-Fontaine,

A été déclarée interdite de l'administration de sa personne et de ses biens.

Pour extrait rédigé par l'avoué soussigné.

Saumur, le dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-douze.

V. LE RAY.

UN JEUNE HOMME finissant ses classes demande une place pour être groom et apprendre à être valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES
UN CLOS

D'une contenance de 70 ares
Avec Maison, Pressoir, Pompe et Bassin.
Situé au Pont-Fouchard.
S'adresser à M^{me} V^e COURALEAU.

Appartement au 1^{er} étage

A LOUER
Présentement

Rue Nationale, 24.
S'adresser à M. GOUBIN-CHALOT, qui l'habite. (426)

Changement de Domicile

M. REVÈCHE, matelassier, autrefois rue Saint-Nicolas, est maintenant domicilié, 10, rue du Temple.

ON DEMANDE 30, quai de Limoges, un très bon valet de chambre muni de très bonnes références.

MAISON

Rue du Portail-Louis, n° 4,
A LOUER
POUR LA SAINT-JEAN 1893.
S'adresser à M. RETIVEAU, rue de Poitiers, 54. (542)

A LOUER
PRÉSENTEMENT
MAISON

Rue de Bordeaux, 15,
Précédemment occupée par M. le docteur Géraud, médecin major à l'École de cavalerie.
Avec beau jardin bien arboré et service d'eau de Loire.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Présentement

Ou pour la Saint-Jean prochaine
Trois grandes chambres, salle à manger, décharge de cuisine, deux pompes, un grenier, une terrasse avec une grande cour.
S'adresser à l'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH.

A VENDRE

Grande quantité de Moellons ;
Quantité de Javelles de sarmets de vignes ;
Un beau et bon petit âne, l'équipage et la charrette.
S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

UNE FEMME connaissant la cuisine demande une place de domestique ou pour faire des journées.

Il y a de très bonnes références.
S'adresser au bureau du journal.

A SAINTE-GENEVIÈVE
Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN
SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 33, rue S^t-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

IMBERT FILS

Eaux-de-vie blanches pour fruits

Le litre : 1 fr. 80, 1 fr. 70 et 2 fr.

Pour chaque litre on donne gratis un Nouet

Kirsch et Marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 fr. 50.
Citronnade rafraîchissante et très hygiénique : le litre 3 fr. 50, le 1/2 litre 2 fr.
Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5 fr. 75.
Sirops de Fantaisie, pur sucre, le litre 2 fr. 25.

Tous les jours, arrivages de Primeurs de choix :

Amandes vertes, Abricots, Pêches, Tomates, etc.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- 1^{er} Juillet 1892

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.	Omn.		Expr.	Expr.	Omn.
	matin	soir		matin	soir			
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6		9 34	10 12	2 48	9 41	10 12	1 33
Château-du-Loir	10 13		12 20	1 58	6 37	12 30	1 10	4 53
Noyant-Méon	11 20		1 3	3 8	7 40	1 15		5 56
Linières-Bouton	11 29			3 17	7 49			6 6
Vernantes	11 43			3 30	8			6 16
Blou	11 54			3 41	8 10			6 26
Vivv	12 2		1 28	3 49	8 17			6 33
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 50	2 24	6 44
(départ)	12 20		1 44	4 14	8 34	1 55	2 29	6 53
Nantilly (arrivée)	12 28			4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)	12 39			4 35	8 52			7 12
(départ)	12 25	8 31		4 11	8 32			6 50
Nantilly (départ)	12 32	8 37		4 23	8 43			7 2
Chacé-Varrains	12 38	8 47		4 29	8 49			7 8
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 1		4 37	8 56			7 16
Montreuil-Bellay	1 28	9 41	2 15	5 1	9 18	2 25	3	7 40
Thouars	2 2	10 18	2 44	5 51	10 10	2 52	3 19	8 24
Niort			4 30	9 1	12 22	4 39		11 40
Saintes			6 24	11 59		6 22		2 21
Bordeaux			9 56	4 22		9 3		4 56

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.	Mixte		Omn.	Semi-dir.	Expr.	Expr.
	matin	soir		matin	soir				
Bordeaux			5 40		8 25			12 30	3 40
Saintes			7 12		9 9			11 40	4 55
Niort	5 25		9 42	10 51		2 7	2 36	7 48	9 15
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 28	5 6	8 32	10 12
Montreuil-Bellay	9 40	6 56		1 7	2 39	5 4	5 48	9 18	10 34
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 17			2 53	5 18	6 3	9 26	
Chacé-Varrains	10 11	7 26			3	5 25		9 36	
Nantilly (arrivée)	10 16	7 31			3 5		6 14	9 41	
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 23	7 46			3 16		6 26	9 55	
(départ)		7 25			11 5		2 54	6 5	
Nantilly (départ)		7 36			11 15		3 6	6 16	
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)		7 47	11 23	1 34	2 14	5 39	6 24	11 1	12 7
(départ)		7 57	11 35	1 39	3 18		6 29	11 7	12 16
Vivv		8 11	11 49		3 30	5 57	6 43		
Blou		8 20	11 58		3 36	6 6	6 52		
Vernantes		8 33	12 11		3 49	6 19	7 6		
Linières-Bouton		8 46	12 23		4	6 31	7 18		
Noyant-Méon		9 1	12 36	2 15	4 11	6 45	7 31		11 44
Montreuil-Bellay		9 2	1 52	3	5 18	7 58	8 48		12 33
Thouars		9 4		3	5 48	7 58	8 48		12 33
Niort		9 22		3	5 56	9 46	12 4		13 33
Saintes		9 55		3	7 30	11 20	2 27		3 45
Bordeaux									5 10

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte			STATIONS	Mixte		
	matin	soir	soir		matin	soir	soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Chinon	7 44	4 35	9 3
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	Port-Boulet	8 8	4 58	9 15
Chinon	9 4	1 5	7 29	Saumur	9 4	7 6	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Marc.	Omn.	Mixte
	matin	soir			
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25	
Moncontour	7 41	10 47	2 34	8 52	
Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36	
Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15	
(départ)	6 50	9 27	4 5	8 10	
la Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1
Doné	7 22	9 58	5 13	5 38	11 8
Martigné	7 45	10 20	6 33	5 48	11 28
Angers	9 12	11 45	9 12	7 22	12 29

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.	Mixte		Marc.	Omn.	Omn.
		matin	soir			
Angers	4 40	6 50	7 30	12	6 15	
Martigné	6 1	8 32	11	1 20	7 54	
Doué	6 24	8 57	11 54	1 42	8 23	
Baugé	6 32	9 7	12 16	1 50	8 31	
la Vaudelnay	6 39	9 15	12 33	1 57	8 43	
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 6	8 54	
(départ)	7 38		1 31	2 21	9 22	
Loudun	8 24		1 44	3 10	10 13	
Moncontour	8 56		2 10	3 43	10 44	
Poitiers	10 33		3 40	4 16	11 16	

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn.		Expr.	Omn.		Expr.	Direct.	Mixte
	1	2		1	2			
Nantes d.			8 25	8 52	12 7	3 5		7 35
Angers d.	6 30	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 16
La Métré	7 10	10 49	12 27	3 42	5 20	6	10 1	1 46
Les Rosiers	7 19	10 56	12 34	3 52		6 13		
St-Clément	7 26		12 40	3 59		6 22		
St-Martin	7 33		12 45	4 7		6 31		
Saumur ar.	7 46	11 14	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 13
(départ)	7 52	11 10		4 31	5 44	6 58	10 30	2 16
Vareannes	8 05	11 26	1 11	4 45		7 16		3 47
Port-Boulet	8 20	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 38
Langeais	8 59	11 55	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 11
Tours ar.	9 42	12 33	2 25	6 35	7 10	9 43	11 48	4 11
Paris arr.	4 28	4 48	9 30	2 45	11 59		5 8	10 39

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Omn.		Direct.	Omn.		Expr.	Mixte	Expr.
	1	2		1	2			
Paris (départ)	11 20	12 20	9 25	11 45	11 5	8 25	12 45	11 20
Tours (départ)	5 43	8 45	1 20	4 51	7 15			